



الجمهورية الإسلامية الموريتانية
وزارة الشؤون الإسلامية والتعليم الأصلي

Stratégie Nationale d'Alphabétisation 2015-2024

Pour une vision élargie de
l'alphabétisation en Mauritanie



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

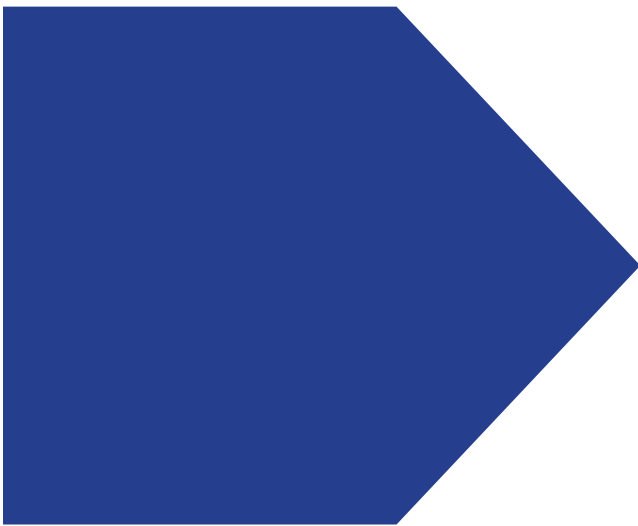
Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Avec l'appui
technique de
l'UNESCO

Bureau multi pays de
l'UNESCO pour le Maghreb
Secteur EDUCATION

Programme CapEFA





Stratégie Nationale d'Alphabétisation 2015-2024





TABLE DES MATIÈRES

I.	Avant -propos.....	6
II.	Remerciements.....	7
III.	Abréviations et sigles	8
IV.	Résumé exécutif	9
V.	Objectifs de la mission et méthodologie de travail	10
VI.	L'alphabétisation en Mauritanie.....	12
VII.	Lecture Stratégie Nationale Eradication Analphabétisme.....	19
VIII.	Pistes de redynamisation de l'alphabétisation en Mauritanie et implications programmatiques majeures	25
IX.	Bibliographie.....	33

I. AVANT-PROPOS

Partant du principe que la finalité du développement est l'Homme et que l'analphabétisme constitue un fléau qui entrave l'évolution économique, politique et socio-culturelle du pays, les Pouvoirs publics n'ont cessé de fournir les efforts nécessaires et de rechercher les solutions idoines en vue d'enrayer ce phénomène.

C'est dans ce cadre que se situe la présente Stratégie Nationale pour une vision élargie de l'Alphabétisation initiée par le Ministère des Affaires Islamiques et de l'Enseignement Originel dont l'objectif est d'alphabétiser le plus grand nombre de Mauritaniens.

Le fait que la réalisation de cette Stratégie coïncide avec l'initiative du Président de la République proclamant l'année 2015 année de l'éducation est de bon augure.

Fruit de la Coopération fructueuse entre la Mauritanie et l'UNESCO (dans le cadre du Programme de Renforcement des Capacités Nationales pour l'Alphabétisation et l'Education Primaire Non Formelle : CapEFA) et résultat d'une large concertation entre les principaux acteurs (responsables centraux et régionaux des Ministères concernés, représentants de la société civile, alphabétiseurs, bénéficiaires et partenaires techniques et financiers), cette stratégie ne manquera pas d'avoir des retombées bénéfiques sur le développement de notre pays.

C'est l'occasion de remercier le secteur de l'éducation du Bureau de l'UNESCO pour le Maghreb à Rabat pour son appui constant ainsi que les experts pour la qualité de leur travail.

II. REMERCIEMENTS

Depuis près d'une décennie, le Bureau Multipays de l'UNESCO pour le Maghreb apporte son soutien au Gouvernement Mauritanien dans divers domaines de l'Education.

C'est ainsi que dans le cadre du Programme d'Appui au Développement de l'Education en Mauritanie (PADEM), une Stratégie Nationale d'Eradiation de l'Alphabétisme (SNEA) a été élaborée en 2006.

Par la suite, l'UNESCO a contribué à la réalisation de l'Enquête Nationale de Référence sur l'Alphabétisme en Mauritanie (ERAM 2008).

Depuis 2009, l'UNESCO met en œuvre le Programme pour le Renforcement des Capacités Nationales pour l'Alphabétisation et l'Education Primaire Non Formelle (CapEFA) visant à renforcer la place de l'alphabétisation et de l'éducation primaire non formelle en Mauritanie. Et, c'est dans le cadre de ce Programme que l'UNESCO a répondu favorablement à la demande du Ministère des Affaires Islamiques et de l'Enseignement Originel en vue de la relecture de la SNEA et de la définition d'un plan de travail quinquennal.

L'UNESCO espère que cette nouvelle stratégie contribuera à la réalisation des objectifs de l'éducation en Mauritanie notamment en ce qui concerne l'éradication de l'analphabetisme et la promotion de l'éducation primaire non formelle.

C'est le lieu d'adresser ici nos vifs remerciements pour toutes celles et tous ceux qui ont contribué directement ou indirectement à la réalisation de ce travail, en particulier les membres du comité de pilotage (Direction de la Programmation de la Statistique et de la Coopération au MAIEO, Direction des Stratégies, de la Planification et de la Coopération au MEN, Direction de l'Alphabétisation et de l'Enseignement des Adultes, au MAIEO), les représentants des ONGs et des directions régionales, sans oublier les experts de l'UNESCO qui ont fait un travail remarquable.

III. LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DES SIGLES

- APC** : Approche par les compétences ;
- BAD** : Banque africaine de développement ;
- BID** : Banque islamique de développement ;
- CapEFA** : Programme de Renforcement des Capacités nationales pour l'Alphabétisation et l'Education primaire non formelle en Mauritanie;
- CSLP** : Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté ;
- EPCV** : Enquête permanente sur les conditions de vie des ménages;
- ERAM** : Enquête de référence sur l'alphabétisme ;
- FNUAP** : Fonds des Nations-Unies pour la Population ;
- IDA** : International Development Association ;
- MICS** : Multiple Indicator Cluster Survey;
- PALAM** : Programme d'Alphabétisation et d'Apprentissage de Métiers ;
- PDT** : Pédagogie du texte ;
- PNDSE** : Programme national de développement du secteur de l'éducation;
- PTF** : Partenaires techniques et financiers ;
- Reflect** : Alphabétisation Freirienne régénérée par les techniques communautaires autonomisantes ;
- RGPH** : Recensement général de la population et de l'habitat ;
- SNEA** : Stratégie nationale d'éradication de l'analphabétisme;
- SP** : Secrétariat permanent ;
- UNESCO** : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture ;
- UNICEF** : Fonds des Nations-Unies pour l'Enfance.

IV. RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Une stratégie nationale d'éradication de l'analphabétisme a été conçue en 2006 par la Mauritanie, en collaboration avec l'UNESCO et les principaux partenaires dans ce vaste pays à la population clairsemée et dont le niveau d'alphabétisation était particulièrement faible. Près d'une décennie plus tard, la mise en œuvre des recommandations de celle-ci tarde à se réaliser à cause de facteurs liés aux politiques éducatives, à la programmation et au financement. C'est pourquoi, à la veille des rendez-vous de 2015, le Gouvernement mauritanien a sollicité l'appui technique de l'UNESCO, dans le cadre du Programme de Renforcement des Capacités Nationales pour l'Alphabétisation et l'Education Primaire Non Formelle (CapEFA Mauritanie), pour une relecture de ladite stratégie dans l'espoir de recentrer les débats nationaux sur le sous-secteur. Celle-ci devait procéder à un état des lieux et aboutir à des suggestions d'amélioration réalistes qui seraient présentées, discutées, validées et disséminées lors d'un atelier national. Le présent rapport rend compte de cet exercice. La méthodologie qui a été utilisée était essentiellement basée sur une approche participative de l'ensemble des acteurs et partenaires clés au niveau central et régional, la réitération et la triangulation d'informations en provenance de sources à la fois écrites et orales.

Au résultat, il est apparu que la stratégie était pertinente, opportune et bien structurée à travers ses six axes qui avaient un réel potentiel de contribuer à relever les défis de l'analphabétisme en Mauritanie. Cependant, la relecture a décelé quelques aspects qui pouvaient être améliorés, à travers une meilleure prise en compte des besoins des groupes spécifiques, une participation plus effective de ces groupes dans la prise de décisions, des choix pédagogiques plus appropriés et une meilleure association entre les activités d'alphabétisation et celles de génération de revenus.

Par ailleurs, il a été constaté que l'opérationnalisation de la stratégie gagnerait à engager un plaidoyer plus dynamique, procéder à une dissémination plus large de ses recommandations. Il est suggéré aussi de revoir fondamentalement le cadrage institutionnel pour plus de cohérence et de stabilité, renforcer les capacités de planification et de suivi des programmes, procéder à de meilleurs arbitrages budgétaires en faveur du sous-secteur, engager une politique de mobilisation de fonds plus dynamique et s'inspirer des modèles en cours dans des pays se trouvant dans des conditions similaires. Ces recommandations et autres sont présentées en détails dans le rapport qui comprend 10 chapitres dont, une lecture critique de la stratégie et une identification de pistes de redynamisation de l'alphabétisation.

C'est l'occasion ici d'exprimer toute la gratitude de l'équipe de recherche aux autorités mauritaniennes, à tous les partenaires techniques et financiers, ainsi qu'aux représentants des opérateurs et aux groupes ciblés qui se sont livrés sans partage à cet exercice.

V. OBJECTIFS DE L'ÉTUDE ET MÉTHODOLOGIE DE TRAVAIL

Suite à la requête des autorités mauritaniennes, la présente étude se propose de faire une lecture critique de la Stratégie Nationale d'Eradiation de l'Analphabétisme en Mauritanie (SNEA 2006) afin de proposer des pistes pour sa redynamisation en vue de sa mise en œuvre. Il s'agit, au bout de ce processus, de formuler des suggestions d'amélioration des deux documents, d'identifier des pistes pour une redynamisation du sous-secteur, et d'organiser un séminaire national pour la présentation et la validation des suggestions ainsi émises.

La méthodologie doit permettre de faire un diagnostic le plus exhaustif possible afin de mieux cadrer la vision, de faire des projections, d'identifier les activités clefs à envisager, de proposer des Axes pour leur réalisation et de partager les résultats du travail avec les principaux acteurs concernés en Mauritanie. Cette méthodologie s'articule, par conséquent, autour des points suivants:

1. Une lecture des documents fournis par la partie mauritanienne et l'UNESCO, en particulier le document de stratégie, les documents de programme et tout autre document jugé pertinent par les experts de l'UNESCO chargés de l'étude (voir bibliographie) ;
2. Une recherche documentaire et benchmark sur des programmes analogues dans des pays africains, notamment ceux qui ont eu des expériences concluantes en matière d'alphabétisation;
3. Des entretiens avec un échantillon de décideurs et d'acteurs impliqués dans la mise en œuvre des programmes d'alphabétisation dans le pays;
4. L'organisation de quatre ateliers régionaux au cours de la deuxième quinzaine du mois de mai 2014 à Nouakchott, Aioun, Kaédi et Akjoujt pour collecter les informations basées sur les réalités du terrain. Les ateliers de l'intérieur du pays ont été présidés par les gouverneurs des régions ou leurs représentants et leur encadrement était assuré par des responsables centraux du ministère en charge de l'alphabétisation dont le directeur de l'alphabétisation et de l'enseignement des adultes (DAEA) et la directrice de la stratégie, de la planification, et de la coopération (DSPC). L'atelier de Nouakchott, quant à lui, était placé sous la haute autorité du Ministre des Affaires Islamiques et de l'Enseignement Originel, chargé de l'Alphabétisation.

On y notait aussi les présences du Représentant du Bureau de l'UNESCO à Rabat, du Secrétaire général du Ministère, des cadres du Ministère ainsi que des représentants de la société civile impliqués dans le domaine de l'alphabétisation. L'encadrement était assuré par deux personnes ressources en plus des directeurs précités;

5. Une triangulation des informations recueillies en 1, 2, 3, et 4 pour dégager les points de convergence et identifier les tendances;
6. Une formulation de pistes pour la redynamisation de l'alphabétisation en Mauritanie;
7. Une restitution et validation du produit à travers un atelier avec les principaux acteurs.

Après considération de ces choix méthodologiques, il est proposé que le produit de l'étude soit structuré de la façon suivante :

- (i) Un avant-propos;
- (ii) Des remerciements;
- (iii) Une liste des abréviations et des sigles;
- (iv) Une présentation du mandat de l'étude;
- (v) Un synopsis des résultats de l'étude;
- (vi) Une présentation de l'alphabétisation en Mauritanie;
- (vii) Une lecture critique de la SNEA, notamment les six axes, et du plan d'action;
- (viii) Une identification des pistes de redynamisation de l'alphabétisation en Mauritanie, avec quelques implications programmatiques majeures ;
- (ix) Une conclusion ;
- (x) Les annexes ;
- (xi) La bibliographie.

VI. L'ALPHABÉTISATION EN MAURITANIE

« Il est fondamental d'avoir une vision holistique du système et d'inscrire les politiques dans un cadre plus large L'ensemble des (mesures de redressement) ne pourront avoir de l'effet que si, de façon résolue, le système s'engage dans une dynamique de bonne gestion tant de ses ressources matérielles que financières et engage une réflexion sur les structures de responsabilités et le cadre gestionnaire des activités courantes des ministères en charge du secteur ».

SOURCE : Rapport d'état sur le système éducatif national de la Mauritanie (RESEN)

Au lendemain de son indépendance, la Mauritanie a entrepris un long processus pour remédier au faible taux de **scolarisation (1)** dans ce vaste pays qui fait deux fois la taille de la France et dont la population est clairsemée. Les Gouvernements successifs, en collaboration avec leurs partenaires techniques et financiers locaux et internationaux, ont fourni des efforts gigantesques et novateurs qui ont produit des résultats tangibles, y compris les suivants :

- Ont été prescrits dans la Constitution la garantie des droits et principes tels que (i) le droit à l'égalité, (ii) les libertés et droits fondamentaux de la personne humaine y compris le droit à l'éducation dont l'alphabétisation est une composante au sein de l'éducation en général et (iii) les droits économiques et sociaux ;
- Un Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) a été élaboré en 2000. Celui-ci reconnaît que l'éducation/formation, dont l'alphabétisation est une composante, est un facteur essentiel au «*développement des ressources humaines*» (Axe 3), à «l'ancrage de la croissance dans la sphère économique des pauvres» (Axe 2), à «l'accélération de la croissance économique» (Axe 1) et à «l'amélioration de la gouvernance» (Axe 4) ;
- Une stratégie nationale d'éradication de l'analphabétisme –SNEA- a été conçue en 2006 (avec l'appui de l'UNESCO) et a été déclinée en six axes stratégiques :

1. Concevoir un cadre institutionnel intégré pour canaliser l'ensemble des efforts en appui à la politique d'éradication de l'analphabétisme ;
2. Améliorer la qualité de l'offre d'alphabétisation ;

1. Boulaye Ladjil DIAKITE, Université de Nouakchott, Mémoire de Maîtrise du 2ème cycle sous le thème : *Financement de l'éducation en Mauritanie, 2009.*

3. Susciter une meilleure adhésion des bénéficiaires par la valorisation du capital humain ;
4. Promouvoir l'apport de l'enseignement originel à l'éradication de l'analphabétisme ;
5. Améliorer l'offre éducative du système formel ;
6. Développer une politique de communication appropriée en accompagnement de la SNEA.

- Un Programme National de Développement du Secteur de l'Education –PNDSE- dont les phases I et II devaient améliorer sensiblement l'accès aux services sociaux de base y compris l'alphabétisation a été élaboré. Du reste, sa première phase comportait une sous-composante sur la lutte contre l'analphabétisme et l'enseignement originel qui a bénéficié de l'appui de la BAD, de la BID et de l'IDA et dont la mise en œuvre a permis de réaliser des activités, et pas des moindres.

- Un Programme de renforcement des capacités nationales pour l'alphabétisation et l'éducation primaire non formelle (CapEFA) a été lancé depuis 2009 avec le concours de l'UNESCO.

Les besoins prioritaires d'appui et de renforcement de capacités nationales pour le secteur de l'éducation ont été identifiés à travers une série d'évaluations : UNESS ou le Cadre d'appui de l'UNESCO à l'éducation en Mauritanie (avril 2009), l'analyse de situation LIFE (mars 2008), l'analyse de l'offre d'éducation non formelle pour enfants déscolarisés ou non scolarisés (mai 2008), le bilan national à mi-parcours de l'EPT (2007), ainsi que l'analyse comparée des politiques et des stratégies d'alphabétisation au Maghreb (2007). La version provisoire de l'UNESS (avril 2009) - développée conjointement avec la DPEF - a identifié l'alphabétisation, ainsi que l'éducation primaire non formelle pour les enfants non-scolarisés comme étant deux domaines prioritaires d'accompagnement technique de l'UNESCO dans le cadre de la deuxième phase du PNDSE. Les niveaux d'accompagnement technique identifiés concernent:

1. l'établissement d'un modèle d'éducation primaire non formelle pour les enfants non-scolarisés;
2. l'amélioration de la qualité et de la pertinence des programmes d'alphabétisation ;
3. le renforcement du partenariat avec la société civile et de la mobilisation communautaire pour développer l'offre d'éducation primaire non formelle et d'alphabétisation ;
4. le renforcement des capacités nationales en matière de suivi et d'évaluation de l'alphabétisation et de l'éducation primaire non formelle dans le cadre du PNDSE.

Comme le PADEM, le programme CapEFA vise à renforcer la place de l'alphabétisation et de l'éducation primaire non formelle en tant que composantes du PNDSE.

- D'importantes réformes institutionnelles ont été engagées. Celles-ci dénotent d'un intérêt certain pour l'alphabétisation et l'enseignement non formel en se focalisant sur une reconstruction du cadre institutionnel. Le tableau suivant montre l'évolution du cadre depuis le début des années de l'indépendance.

MAURITANIE, ÉVOLUTION DU CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ALPHABÉTISATION DE 1966 À 2010

Date	Evolution du cadre institutionnel
1966	Un service rattaché à la Direction de l'Enseignement Fondamental au Ministère de l'Education Nationale
1985	Un Secrétariat d'Etat chargé de la lutte contre l'analphabétisme et un Conseil national de l'alphabétisation
1986	Un Secrétariat d'Etat chargé de la lutte contre l'analphabétisme relevant du Ministère de la Culture et de l'Orientalion Islamique
1987	Un Secrétariat d'Etat chargé de la lutte contre l'analphabétisme et de l'Enseignement Originel auprès du Ministère de la Culture et de l'Orientalion Islamique
2004	Ministère chargé de la lutte contre l'analphabétisme, de l'Orientalion Islamique et de l'Enseignement Originel
2008	Une Direction de l'Alphabétisation et de l'Enseignement non Formel, au sein du Ministère de l'Education Nationale
2010	Une Direction de l'Alphabétisation et de l'Enseignement des Adultes, au Ministère des Affaires Islamiques et de l'Enseignement Originel

Source :
Bureau Perfect Consult, BECAPRESS, Etat des lieux et diagnostic analytique des programmes d'alphabétisation, version provisoire, livrable 1, mai 2012.

Ces efforts déployés contre l'analphabétisme ont permis de rompre avec des programmes d'alphabétisation qui visaient simplement à apprendre à « lire, écrire et calculer » pour adopter des programmes d'alphabétisation plus fonctionnelle (2). Par ailleurs, ils ont permis de faire régresser très sensiblement le taux d'analphabétisme. En effet :

- Le taux d'analphabétisme mauritanien est passé de 81,84% en 1977 à 61,15% en 1988 et à 47,6% en 2000, soit un recul de près de 35 points, au cours de cette période (3) ;
- Le taux d'alphabétisation est passé de 18% en 1977 à 38% en 1988 selon le RGPH, 58% en 2004 pour atteindre 64,4% en 2008 selon l'EPCV et l'enquête de référence sur l'analphabétisme en Mauritanie (ERAM) ;
- L'alphabétisation globale des plus de 15 ans connaît des progrès : son taux étant passé de 45,8% en 1990 à 61,5% en 2008 ;

Il y a eu donc un net progrès au niveau national. Malheureusement celui-ci cache des disparités en termes de genre et de lieu de résidence.

Des défis considérables persistent donc et continuent actuellement à contrarier le développement normal des programmes d'alphabétisation et d'éducation non formelle en Mauritanie.

- Le noyau dur de l'analphabétisme ne semble pas avoir été réellement entamé. « *Malgré les progrès réalisés en terme relatif, les effectifs analphabètes restent en constante augmentation (4)* » ;

Le stock des analphabètes a continué d'augmenter en valeur absolue malgré sa baisse relative. Plus d'un tiers de la population continue de souffrir de l'analphabétisme (35,6% en 2008) (5). Conséquence : « Les taux d'analphabétisme des adultes restent parmi les plus élevés des pays arabes (6) et de l'Afrique au Sud du Sahara en général.

- Il persiste des disparités importantes selon (i) le genre, (ii) l'âge, (iii) les milieux de résidence, (iv) les groupes socioéconomiques, etc(7). . En effet, le taux d'analphabétisme est de 29,2% pour les hommes et de 41,4% pour les femmes, de 22,0% pour les populations urbaines et de 44,2% pour les populations rurales.

A partir de 2005, entre coups d'Etats, élections et remaniements structurels, l'alphabétisation est progressivement passée au second plan. Pour la relancer réellement, il faut une volonté politique au niveau des décideurs et une sensibilisation au niveau du grand public.

2. Copie de volet alphabétisation op.cit.

3. *L'analphabétisme en Mauritanie Diagnostic et orientations stratégiques*, Centre Mauritanien d'Analyse de Politiques, mars 2005, page 5.

4. Copie de volet alphabétisation du programme d'alphabétisation et d'apprentissage de métiers (PALAM)

5. L'évaluation des programmes d'alphabétisation de 2012, livrable 1 op.cit.

6. Fiche technique du CapEFA 2012-2013.

7. *L'analphabétisme en Mauritanie, diagnostic et orientations stratégiques*, op cit et ERAM 2008.

- Le plaidoyer qui a prévalu jusqu'à présent n'a pas été efficace car il a été caractérisé par la faible pertinence des thématiques marquetées par rapport aux préoccupations des groupes ciblés. En effet, l'on s'est concentré sur les impératifs d'équité et de maîtrise des 3 R (lecture, écriture, arithmétique) alors que les interviews de l'échantillon des groupes cibles (8) semblent indiquer que les préoccupations majeures des intéressés sont plutôt d'ordre économique (comment améliorer les conditions de vie, comment sortir de la pauvreté).
- Dans le domaine de la langue d'alphabétisation, il est préconisé de choisir la formule la plus avantageuse en matière de gain de temps, de motivation, d'efficacité pédagogique, etc.
Dans ce cadre, il serait souhaitable de tenir compte de la langue officielle et des aspirations des bénéficiaires.
- Le diagnostic sur lequel ont été fondés les programmes d'alphabétisation semble être incomplet. En effet, les interviews sur le terrain ont montré que les causes de résistance à l'alphabétisation en Mauritanie ont été incomplètement cernées. Selon ces interviews il y a encore des individus et des groupes qui continuent à résister à l'alphabétisation car ils la perçoivent comme une sorte de cheval de Troie, une forme d'acculturation à laquelle ils ne voudraient pas se soumettre ou soumettre leurs enfants (9) . Il y a d'autres, particulièrement des hommes, qui ne souhaitent pas, en participant aux classes d'alphabétisation, dévoiler leurs lacunes, au risque de remettre en cause leurs positions sociales (10) . D'autres encore ont des contraintes liées à la pauvreté. Pour ces derniers, prendre du temps pour s'alphabétiser est perçu comme un luxe qu'ils/elles ne peuvent se permettre dans leurs âpres combats quotidiens pour la survie (11).

8. Voir en particulier les interviews accordées par l'Association Silatou Rahmi (bienfaisance) et l'Association mauritanienne pour le bien-être et le secours de l'enfant et de la mère, tous les deux possédant un réseau disséminé à travers le pays et dans les quartiers périphériques pauvres de la capitale.

9. Interview du 18 mars 2014 accordé par le MAIEO

10. Interview du 16 mars 2014 accordé par le Comité de pilotage de l'étude

11. Interview du 16 mars 2014 accordé par le Comité de Pilotage de l'étude

Il y a des groupes dont les activités économiques sont simplement incompatibles avec « l'école entre quatre murs » et pour lesquels il est urgent de réfléchir sur des approches alternatives à l'école classique (12). Finalement, les données statistiques sur lesquelles se sont basés les programmes ont été remises en cause lors des interviews. Selon ceux-ci, les recensements ne fournissent pas les données réelles de l'analphabétisme qui semblerait moins grand que ne le laissent dire les documents actuels. « *On a considéré comme analphabètes des gens qui ne l'étaient pas* (13) » .

- A cette question de faiblesse dans le diagnostic, il faut certainement ajouter les causes liées aux approches pédagogiques/andragogiques inappropriées. On a trop longtemps privilégié « *l'alphabétisation pour l'alphabétisation au lieu de l'alphabétisation pour améliorer les conditions de vie des individus qui sont parfois en situation d'extrême dénuement* » (14) .
- Cette situation s'est compliquée par l'insuffisance ou le manque de formation des encadreurs, notamment ceux des ONGs. Leur manque d'expérience a souvent constitué un frein à la bonne réalisation des programmes qui leur ont été confiés dans le cadre du 'faire-faire'.
- L'absence de passerelles entre les deux sous-systèmes, à savoir le formel et le non formel, a rendu difficile le passage des apprenants de l'un à l'autre et vice versa.
- La coordination entre les différents acteurs sur le terrain a parfois manqué de cohérence. Il en a résulté une dispersion des efforts et, au pire des cas, un saupoudrage « *Tout le monde fait de l'alphabétisation sur le terrain certains sans réelle préparation, et sans formation. Conséquence: ils compliquent la situation alors qu'ils touchent souvent des groupes très restreints* » (15) .

12. Interview du 19 mars 2014 accordé par l'Unicef

13. Avis d'un inspecteur d'éducation à la retraite lors de l'interview du 16 mars 2014 accordé par le Comité de Pilotage de l'étude

14. Interview du 16 mars 2014 avec le représentant de la DPEF-PNDSE

15. Rencontre du 19 mars 2014 avec la Représentation espagnole en Mauritanie

- Tout au long de l'évolution des programmes d'alphabétisation mauritaniens, il s'est posé plusieurs questions d'ordre institutionnel. La première concerne l'ancrage, à savoir, le lieu où rattacher l'alphabétisation pour plus d'efficacité. Sur ce sujet, les avis diffèrent: il y a ceux qui voudraient que l'alphabétisation soit rattachée directement à la Présidence de la République compte tenu de son "inter-sectorialité"; d'autres souhaitent l'avoir au Ministère de l'Education nationale car il est avant tout un problème d'éducation et de formation; d'autres encore suggèrent son maintien au Ministère des Affaires Islamique et de l'Enseignement Originel car l'essentiel du public cible s'y retrouverait. Un autre groupe pense que l'alphabétisation doit être confiée à une agence indépendante telle que l'agence TADAMOUN.
- Toujours à ce propos, la culture institutionnelle n'a pas facilité la mise en œuvre de la stratégie du 'faire-faire' sur laquelle reposait toute la réforme engagée en faveur de l'alphabétisation. Cette approche nécessite une centralisation au niveau de la décision politique et une relative autonomie au niveau du terrain. Les programmes d'alphabétisation en Mauritanie ont souffert des difficultés de financement même si, selon les informations, le pouvoir public serait généralement venu à la rescousse chaque fois que de besoin. Le problème s'est situé au niveau de la répartition des fonds entre les sous-secteurs ; C'est ici qu'il y a souci. Et comme dans plusieurs autres pays, c'est le non formel qui pâtit des conséquences. En effet, le budget alloué à l'alphabétisation ne dépasse guère 0,6% du budget général de l'Etat, la nature des dépenses est prédominée par les frais de fonctionnement et du personnel au détriment du budget d'investissement. Comme le soulignent les documents de projet du PALAM, « *les budgets alloués (à l'alphabétisation) sont très faibles et ne reflètent pas la priorité accordée au sous-secteur, l'appui à l'action d'alphabétisation proprement dite dans ces budgets est très insuffisante, notamment l'appui aux formateurs, à la formation et à l'impression des manuels* » (16).
- Dans ces conditions, il aurait probablement fallu privilégier une approche 'partage des charges' ('cost sharing') entre le Public et le Privé.
- Les structures déconcentrées en charge de l'alphabétisation sont focalisées sur la gestion quotidienne et les aspects opérationnels, aux dépens des activités de conception, de coordination et de suivi-évaluation.
- Le Conseil National de l'Alphabétisation n'est pas fonctionnel. L'essentiel de ces défis et opportunités était déjà perceptible lors de la conception et de la mise en œuvre de la Stratégie nationale d'éradication de l'analphabétisme en Mauritanie. Celle-ci constituait une réelle avancée dans le paysage éducatif du pays. Pour la première fois il y avait un cadre de référence systématique et cohérent pour guider les efforts dans le sous-secteur. La section ci-dessous essaye de dégager les forces et les faiblesses de ce plan et de sa mise en œuvre.

16. Volet alphabétisation du PALAM

VII. LECTURE CRITIQUE DE LA SNEA

« Cette stratégie est la première du genre dans le pays, elle constitue une avancée importante par rapport à la situation d'improvisation et d'absence d'objectifs clairement définis dont souffraient, jusqu'ici, les actions en matière de lutte contre l'analphabétisme (17).

Extrait du Volet alphabétisation du PALAM

La pertinence de l'évaluation de la SNEA a fait l'objet de débats dès lors que les circonstances n'ont pas permis à cette stratégie de passer du stade de conception à celui de réalisation. Certaines ont soutenu qu'« on ne peut évaluer la SNEA car elle n'a pas été mise en œuvre »(18). D'autres ont insisté sur la nécessité de sa mise à jour, dès lors qu'elle a été conçue il y a bientôt une décennie et aurait, par conséquent, besoin d'un lifting. Il y en a qui ont soutenu que des aspects avaient été omis lors de la conception en 2006 et ce serait le moment de les rajouter. Dans tous les cas la présente relecture a l'avantage de recentrer les débats sur un sous-secteur essentiel à la réalisation des objectifs de l'EPT et des OMD et de ramener la question de l'alphabétisation sous les feux de la rampe. Relire et actualiser la SNEA contribueront à améliorer la situation de l'éducation et de la formation en Mauritanie.

Le document de la SNEA avait déjà fait l'objet d'une lecture critique par le bureau multi-pays de l'UNESCO à Rabat (19) qui avait globalement loué les progrès que la mise en œuvre de la stratégie aurait pu permettre d'accomplir. Ceci est corroboré par les remarques et observations que la stratégie continue de susciter. En effet :

- Cette stratégie était la première du genre dans le pays. Elle constituait donc une avancée importante par rapport à la situation précédente.
- Elle a innové sur le plan conceptuel en Mauritanie car elle a procédé d'une vision élargie de l'analphabétisme qui s'apparente à celle de la « littératie » telle qu'adoptée par LAMP et qui va au-delà de la dichotomie alphabète/analphabète pour se focaliser sur les niveaux de compétences à acquérir par l'apprenant.
- Elle proposait d'accorder une attention particulière à la mise en place d'un dispositif de suivi et d'évaluation à travers l'Axe 1 consacré au renforcement du pilotage et de l'environnement institutionnel.
- Elle avait pris en compte les groupes vulnérables et marginalisés dans l'Axe 2 qui précise que « Certaines franges de la population cible qui présentent des caractéristiques

17. Volet alphabétisation du PALAM op. cit.

18. Voir en particulier les interviews conduites avec les représentants de la Société civile, le 16 mars 2014.

19. Volet alphabétisation du PALAM op. cit.

particulières (les déscolarisés et les non scolarisés, les filles, les handicapés, les prisonniers, etc.) ou revêtent une certaine importance (les femmes chefs de ménage, les nomades, les paysans, les éleveurs, etc.) doivent faire l'objet de programmes spécifiques. A titre d'exemple, les jeunes non scolarisés et déscolarisés âgés de 10 à 14 ans doivent bénéficier d'un traitement spécial qui leur permettra soit de rattraper le retard scolaire et s'insérer dans leurs groupes d'âge, soit de suivre une formation professionnelle qui débouche sur un emploi »(20).

- La stratégie prévoyait dans l'axe 3 de privilégier la mise en place de projets intégrés à volets multiples et qui génèreraient des revenus pour les populations ciblées.
- Par ailleurs, la stratégie accordait une importance particulière à l'apport de l'enseignement originel dans l'éradication de l'analphabétisme. L'Axe 4 en particulier soutenait qu'il fallait renforcer l'enseignement coranique « *par l'introduction de disciplines scientifiques (mathématiques, science de la nature, langues étrangères, etc.), par la motivation du corps enseignant et par l'amélioration des conditions d'apprentissage (21)*».
- La SNEA a eu l'avantage d'offrir une approche proactive qui proposait de s'attaquer aux stocks d'analphabètes engendrés par les déperditions scolaires. En effet, son 5ème Axe, qui se focalise sur l'amélioration de l'offre éducative dans le système formel vise à promouvoir la rétention et à renforcer la qualité des enseignements / apprentissages.
- La SNEA avait également prévu, dans son 6ème Axe, de développer une politique de communication appropriée en accompagnement de l'initiative. Il y est suggéré d'utiliser tous les moyens de communication disponibles pour « *drainer tous les analphabètes de toutes conditions vers les centres d'alphabétisation qui doivent dorénavant porter le nom de centres de développement, de sensibiliser tous les acteurs nationaux pour créer un partenariat large et efficace et de mobiliser des ressources pour la mise en œuvre de la Stratégie (22)* ».
- La SNEA préconisait une démarche participative d'élaboration et de mise en œuvre des programmes d'alphabétisation dans ses objectifs spécifiques, même si dans les faits, le manque de participation lors de l'élaboration de la stratégie elle-même a été reproché à la démarche.

Malgré ces aspects positifs, une relecture attentive du document de stratégie et de sa mise en œuvre permet de déceler des zones d'ombre qui peuvent être amendées:

20 .Ministère chargé de la lutte contre l'analphabétisme, de l'orientation islamique et de l'enseignement originel. *Stratégie nationale d'éradication de l'analphabétisme*. Op. cit.

21 .Ministère chargé de la lutte contre l'analphabétisme, de l'orientation islamique et de l'enseignement originel. *Stratégie nationale d'éradication de l'analphabétisme*. Nouakchott, février 2006

22. Ministère chargé de la lutte contre l'analphabétisme, de l'orientation islamique et de l'enseignement originel. *Stratégie nationale d'éradication de l'analphabétisme*. Op. cit.

- Les fonctions attribuées aux Départements en charge de l’alphabétisation dans la stratégie s’inscrivent dans une logique du « faire-faire ». Mais, en même temps, la stratégie recommande la création de centres d’éducation non formelle pilotés directement par les Départements. Ceci pourrait aboutir à une ambiguïté, au pire des cas, à une confusion de rôles, à moins que de tels centres ne soient considérés comme des centres pilotes ou d’excellence dans le domaine de l’alphabétisation et de l’éducation non formelle.
- *La SNEA ne développe pas suffisamment les questions liées à la certification et aux passerelles, notamment celles qui sont relatives au lien à construire entre le formel et le non formel. Des expériences conduites dans les pays voisins tels qu’au Mali, au Burkina Faso et au Niger pourraient renseigner utilement cette partie (23).*

ENCADRÉ 1 :

LA PÉDAGOGIE DU TEXTE (PdT) ET L’APPROCHE PAR LES COMPÉTENCES (APC) DE LA FONDATION POUR LE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE (FDC) EXPÉRIMENTÉES AU BURKINA FASO, AU MALI ET AU NIGER

La Fondation pour le Développement Communautaire / Burkina Faso (FDC/BF) est une association dont la mission principale est de « contribuer à l’amélioration des conditions de vie des groupes défavorisés (notamment des femmes et des enfants) avec la pleine participation de leurs communautés ».

Dans la mise en œuvre de ses activités, la Fondation travaille selon une approche intégrée autour des secteurs d’intervention de développement communautaire tels que Santé/Population; Education/Formation ; Agriculture/Gestion des ressources naturelles ; iv) Opportunités économiques ; v) Genre/Droits de l’enfant.

En éducation en particulier, la FDC/BF met en œuvre, depuis 1994, une formule alternative appelée « Ecole Communautaire », les « ECOM » (Keoogo en langue nationale Mossi du Burkina Faso. Dans sa préoccupation de recherche de la qualité des enseignements/apprentissages, la FDC/BF, a entrepris l’introduction de la Pédagogie du Texte (PdT), avec le concours de ses partenaires techniques et financiers tels qu’Enfants du Monde Suisse (E.d.M.) et le Bureau de Coopération Suisse (BUCO).

23. Voir en particulier : Les approches PdT et APC de la Fondation pour le Développement Communautaire (FDC)... qui sont appuyées par la coopération suisse, Les Centres à passerelles Tarbiyya Tattali du Niger, le Programme Multi-Acteurs de l’Alphabétisation au Mali, les programmes d’éducation bi et trilingues et l’approche AFI-D de l’ONG Solidar Suisse qui sont mis en œuvre au Burkina Faso.

Les ECOM ont pour public cible les adolescent-e-s de 9 à 15 ans. Trois opportunités sont offertes aux sortants au terme des 4 années d'études : (i) poursuivre du cursus scolaire à l'école classique à travers un mécanisme de passerelles pour les plus jeunes, (ii) se former aux métiers au niveau du centre polyvalent et tenter de s'introduire dans le monde du travail une fois l'Age requis atteint (iii) se mettre en apprentissage auprès de maîtres-artisans locaux.

Le processus éducatif dans les ECOM PdT/APC met l'accent sur la maîtrise conceptuelle et pratique des connaissances et des savoirs. La mise en œuvre des démarches d'enseignements et apprentissages tendent aux changements de comportement des apprenants et donc à une compréhension de leur environnement naturel et social.

Comme leçons, on peut retenir : (i) l'implication des partenaires étatiques des niveaux central et décentralisé dans la validation certification, l'élaboration des supports didactiques et pédagogiques, les formations, le suivi et les évaluations, (ii) l'existence de passerelles, (iii) les meilleures articulations éducation/formation et (iii) l'articulation formation/insertion socioéconomique.

- Les données disponibles sur l'état de l'analphabétisme semblent avoir été insuffisantes pour dresser un profil complet de la population analphabète (ventilation par genre et par milieux de résidence ; données sur la population active ; les origines de l'analphabétisme à sérier selon que celle-ci provient de la déscolarisation, de la non scolarisation, de l'analphabétisme de retour ou d'une combinaison de ces facteurs).
- Les données qualitatives sur le profil de l'analphabétisme et sur les besoins exprimés ont été insuffisamment exploitées. Une enquête spécifique complétée par une exploitation optimale des données existantes (recensement général de la population et de l'habitat de 2013

et Enquêtes périodiques sur les niveaux de vie de ménages) (24) pourrait établir un état des lieux suffisamment exhaustif pour remédier à ces insuffisances et fournir un tableau à jour.

- Un accent particulier aurait pu être mis sur la promotion de l'environnement lettré pour éviter l'analphabétisme de retour.
- Le financement de la stratégie devait être mieux cerné. Un Axe pour « le plaidoyer et la mobilisation des ressources » pourrait être envisagé afin de mieux mobiliser les différents acteurs autour de la stratégie et des ressources financières qu'elle implique.

24. Voir en particulier Le rapport quinquennal du FNUAP et les documents statistiques du RGPH, de l'EPCV et de MICS

- La SNEA ne prévoit pas un mécanisme de prise en compte des enfants âgés de 10 à 14 ans non scolarisés ou déscolarisés et qui sont la principale source d'alimentation du stock.
- Les mécanismes de suivi-évaluation auraient gagné à plus de précision: certes, les acteurs d'alphabétisation et la définition de la distribution des responsabilités entre eux sont mentionnés et permettent d'asseoir un dispositif de coordination susceptible d'améliorer le suivi et l'évaluation d'une part, et une mutualisation des ressources d'autre part. Mais la stratégie ne précise pas la nature des mécanismes à mettre en place (Commission nationale? Conseil supérieur ? Secrétariat Permanent ? Autres structures ?).
- Par ailleurs, asseoir ce dispositif nécessite, avant tout, la définition d'une batterie d'indicateurs quantitatif et qualitatif mesurables capables de renseigner sur tous ces éléments.
- De l'avis de certains représentants des ONG interviewés à Nouakchott lors de la visite de terrain, l'une des causes de la non-application de la SNEA résulte du fait que « *cette stratégie a été conçue entre quatre murs (25)* ». Il faut probablement reprendre fondamentalement le diagnostic afin que l'analyse des besoins parte des bénéficiaires eux-mêmes et remonte vers les décideurs. Il faut une approche plus participative à travers notamment des ateliers par quatre regroupements provinciaux (zone minière, région agricole, zone d'élevage et la partie périurbaine, notamment celle de Nouakchott).

S'agissant du PA proprement dit :

- Les coûts des infrastructures et les volets pris en charge par le Ministère de l'enseignement fondamental et secondaire, le PNDSE et les autres bailleurs de fonds engagés dans le cadre de la SNEA (UNICEF, FNUAP, coopération Espagnole, etc.) pourraient être précisés dans le plan d'action pour permettre une estimation exacte du montant requis pour la réalisation de la SNEA. Dans tous les cas, les coûts des différentes activités et infrastructures doivent être actualisés.
- Toujours à propos de financement, le document de stratégie ne donne pas suffisamment d'indications sur les programmes et leurs coûts dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie.
- D'autres remarques et suggestions concernant ce PA sont implicites dans le paragraphe V du présent document.

25. Rencontre avec les représentants des ONG, le 16 mars 2014

EN RÉSUMÉ :

La relecture de la SNEA a permis de confirmer l'utilité de cette initiative qui proposait pour la première fois à la Mauritanie un cadre holistique, fédérateur proactif et mis à jour par rapport à l'évolution conceptuelle de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle dans le monde. Cette relecture a aussi permis de mettre en évidence la pertinence non seulement de l'approche utilisée par la stratégie, mais aussi de sa structuration en six Axes et de son extraordinaire potentiel à contribuer à relever le considérable défi que constitue l'analphabétisme en Mauritanie.

Cependant, la relecture a aussi permis de ressortir des insuffisances et d'expliquer, au bout du compte, pourquoi elle n'a pas pu être effectivement mise en pratique. Parmi les raisons invoquées, les suivantes ont paru être les plus importantes car elles sont revenues fréquemment dans les dossiers consultés et dans les interviews conduites avec les acteurs de terrain:

- le plaidoyer en faveur de la stratégie était insuffisant;
- un contexte politique était défavorable à partir de 2005, l'Etat se concentrant, à partir de cette date, sur des secteurs autres que l'éducation ;
- la mobilisation du financement était faible;
- des arbitrages au niveau de la budgétisation et au sein du sous-secteur en faveur des dépenses les moins porteuses (salaires et autres) étaient défavorables;
- les continuels changements structurels et de noms ont embrouillé les repères;
- les capacités nationales en planification étaient faibles, ce qui fit que le passage entre la phase de conception et la phase d'opérationnalisation ne s'est pas déroulée dans les meilleures conditions;
- l'existence de défauts de ciblage;
- l'autonomie programmatique nécessaire à une politique de faire-faire efficace manquait;
- l'implication du privé et des autres partenaires éducatifs était faible;
- l'adéquation entre l'offre et la demande était faible, notamment pour le cas de certains publics cibles qui avaient de la difficulté à s'adapter au système d'éducation formelle à cause de leurs activités socioéconomiques;
- certains choix pédagogiques étaient discutables;
- certains programmes et projets étaient trop petits pour faire un réel impact ; ils s'apparentaient à ce que l'une des personnes interviewées a qualifié de « politique de saupoudrage »
- la participation à la base était faible, lors de la conception;
- il y avait des insuffisances dans les mécanismes de suivi-évaluation;
- il y a eu la combinaison de plusieurs des facteurs ci-dessus.

Ces réalisations et insuffisances interpellent. Comment procéder pour bénéficier des aspects positifs de la stratégie tout en palliant les insuffisances ? Le prochain chapitre essaye de proposer une réponse à la question.

VIII. PISTES DE REDYNAMISATION DE L'ALPHABÉTISATION EN MAURITANIE ET IMPLICATIONS PROGRAMMATIQUES MAJEURES

« Ou bien des mesures hardies sont prises ou bien bonjour l'insécurité, bonjour le terrorisme. Avec les nouvelles technologies ou bien nous sommes sur l'offensive ou bien c'est eux qui éduqueront nos enfants »

(Extrait de l'interview accordée par Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Education Nationale de la Mauritanie)

Comme observé plus haut, la stratégie de 2006 est utile, pertinente et bien structurée. Mais, comme le dit l'adage, le diable est dans les détails. Certains de ses aspects et des initiatives proposées pour sa mise en œuvre doivent être revus. Outre les observations relevées dans sa lecture critique précédente, les propositions suivantes vont dans le sens de ce « toilettage ». Il est suggéré qu'elles soient prises en compte dans les Axes stratégiques de la nouvelle stratégie conformément à ce qui suit :

AXE 1 : Renforcement du système de pilotage et de l'environnement institutionnel

1. Formuler un engagement politique ferme et sans équivoque à travers une lettre de politique claire qui donne une vision, de la cohérence à l'ensemble des efforts entrepris en faveur de l'alphabétisation et du non formel.
2. Décider de l'ancrage institutionnel des programmes alphabétisation. Les documents révèlent qu'en un moment, au moins 5 structures s'occupaient du sujet : le Ministère délégué auprès du Ministre de l'Education Nationale, chargé de l'Enseignement fondamental, le Ministère délégué auprès du Ministre de l'Education Nationale, chargé de l'Enseignement secondaire, le Ministère délégué auprès du Ministre de l'Education nationale, chargé de l'emploi, de la formation professionnelle et des technologies nouvelles, le Ministère des Affaires Islamiques et de l'Enseignement Originel (MAIEO), le Ministère des Affaires Sociales, de l'Enfance et de la Famille (MASEF). Récemment les deux ministères délégués ont été regroupés, mais il y a toujours plusieurs institutions publiques qui s'occupent de la question. A celles-ci il faut rajouter des ONG nationales et internationales telles que World Vision, Caritas, etc.
3. Si actuellement il y a une pléthore de structures qui s'occupe de l'alphabétisation des adultes, en revanche, c'est à peine si une cellule au sein de la Direction de l'Enseignement Fondamental s'occupe de l'éducation non formelle des jeunes non scolarisés et déscolarisés.

4. Elargir le cadre de réflexion et de conception de la stratégie nationale en créant un système de pilotage intersectoriel efficace (ce cadre peut prendre la forme d'un Conseil national ou d'un Comité technique national). Cette structure aurait pour mandat de formuler et valider des propositions pour mieux cadrer la Vision et la Mission, identifier les programmes et les activités; arbitrer pour désigner celles qui doivent être prioritaires et éviter le « saupoudrage». Elle serait responsable du développement d'une stratégie commune à l'éducation et à la formation. Elle encadrerait le suivi de la mise en œuvre de celle-ci au plan national.
5. Faire un état des lieux exhaustif. Avant de commencer une nouvelle expérience il faut faire une cartographie globale de ce qui se passe en Mauritanie en matière d'alphabétisation et d'éducation non formelle, identifier qui fait quoi, comment et de quelle manière, avec quel taux de succès ? Cet exercice doit en particulier investiguer davantage sur les causes des réticences à l'alphabétisation en Mauritanie ;
6. Rendre effectif la politique de décentralisation en matière de politique d'alphabétisation en accordant plus d'autonomie aux structures de base dans le cadre d'une stratégie du 'faire-faire' efficace.

ENCADRÉ 1 :

PROJET NOVATEUR D'ALPHABÉTISATION ET POST-ALPHABÉTISATION : MOYENS D'AUTONOMISATION ET D'INTÉGRATION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES FEMMES AU MAROC

C'est un projet qui vise à :

1.adopter les approches novatrices centrées sur la mise à l'essai de nouvelles méthodes d'éducation des adultes, 2. mettre en place des approches participatives de formulation et de mise en œuvre de projets d'alphabétisation centrés sur la demande telle qu'elle est exprimée par les bénéficiaires et non sur une offre de l'opérateur, 3. développer de nouvelles approches pour la formation des groupes à besoins spécifiques tels que les handicapés et les nomades, 4. renforcer les apprentissages de base, à savoir l'écriture, la lecture et le calcul, acquis lors de phases d'alphabétisation par la mise en place de programmes à thématiques aussi diverses que la santé, le droit, le crédit et la banque, les institutions démocratiques, l'économie sociale et familiale, l'éducation civique, 5. mettre en place des centres d'apprentissage communautaires comme outils de mobilisation propice à la création d'un environnement favorable à l'apprentissage tout au long de la vie et 6. renforcer les capacités des acteurs locaux (société civile) à promouvoir et à accompagner des actions de développement communautaire .

7. Réduire les coûts d'opportunité de l'alphabétisation.
8. Prévoir un fonds d'appui à l'alphabétisation alimenté, entre autres, par l'apport des sociétés minières et le budget de l'Etat, à l'instar de ce qui est fait pour la promotion du sport (1% des recettes douanières).

AXE 2 : Amélioration de l'offre et de la qualité de l'alphabétisation

1. Renforcer les méthodes de collecte des données concernant les groupes désavantagés car les chiffres actuels sont incertains. Il est donc difficile de passer à l'échelle. Peut-être que les données du dernier RGPH (2013) fourniraient des informations précises à ce sujet.
2. Adopter une approche participative dans l'évaluation des besoins en partant des bénéficiaires eux-mêmes, avant de remonter vers les décideurs. Les ateliers par quatre regroupements provinciaux (minière, agricole, d'élevage et périurbain) constituent une première étape de ce processus. La société civile est à mettre à contribution dès les premières étapes de la conception des programmes ? 'Les ONG doivent être impliquées, mais pas des ONG cartables' (26) ;
3. Revoir les durées des formations : ce n'est pas le mois qui compte mais le volume horaire annuel des enseignements/apprentissages (600 heures exigées pour la crédibilité des apprentissages).
4. Revoir le déroulement des campagnes (durée, mise en œuvre, logistique, etc.). Il serait souhaitable d'évaluer l'expérience en cours initiée par le MAIEO consistant à choisir les alphabétiseurs au sein de leur communauté et à les rémunérer en fonction de la régularité des bénéficiaires aux cours et à leurs acquisitions.
5. Revisiter le curriculum de manière à impliquer davantage les métiers culturels dans les programmes et campagnes d'alphabétisation (artisanat, musique, manifestations culturelles etc.) on accroît l'adaptation (pertinence) aux réalités mauritaniennes donc les chances de succès.
6. Créer des conditions d'étude et des approches adaptées aux groupes défavorisés et qui soient différentes de celles de la classe traditionnelle. Il y a par exemple des méthodes de formation accélérée qui sont expérimentées dans les pays voisins et qui méritent le détour.
7. Mettre à contribution les technologies de la communication traditionnelle (ex., radios rurales,) et nouvelles (ex., le téléphone portable).

ENCADRÉ 2 : L'ALPHABÉTISATION PAR APPRENTISSAGE À DISTANCE DE MONGOLIE

Ce programme est mis en place par le centre national pour l'éducation non formelle et à distance (National Centre for Non-Formal and Distance Education - NCNFDE-), sous l'autorité du Ministère de l'Éducation, de la Culture et des Sciences (MoECS).

Le programme emploie une approche intergénérationnelle de formation et d'enseignement des compétences en lecture et en écriture. Il se concentre ainsi sur les besoins en matière d'apprentissage de familles entières. L'approche est en outre conçue pour favoriser une attitude positive à l'égard de l'apprentissage et pour permettre aux parents et à leurs enfants de s'aider mutuellement au cours du processus d'apprentissage. Le programme recouvre tout un éventail de thématiques, notamment santé (mesures préventives contre les MST et le VIH/SIDA, alimentation et hygiène), et alphabétisation pour l'autosuffisance économique et le développement communautaire/rural et formation aux compétences en TIC.

Il est à noter que l'alphabétisation par le biais de la radio (ECCA), financé par la coopération espagnole a donné de bons résultats selon l'évaluation qui en a été faite en 2012.

ENCADRÉ 3: L'ALPHABÉTISATION DES ADULTES À TRAVERS LES TIC EN RÉPUBLIQUE DU LIBAN

Ce programme, en arabe, mis en place par le Département *d'ingénierie électrique et informatique (ECE, Electrical and Computer Engineering Department) de la Faculté d'ingénierie et d'architecture de l'Université américaine de Beyrouth*. Il est né de la réalisation que les méthodes traditionnelles de lutte contre l'analphabétisme nécessitent la formation, en nombres suffisants, d'enseignants et d'animateurs spécialisés dans l'éducation des adultes.

L'objectif majeur du projet est de lutter contre l'analphabétisme en enseignant aux apprenants à lire, écrire et compter de façon interactive grâce à l'utilisation des images, des sons et des textes à partir de l'ordinateur. L'apprenant/utilisateur apprend en regardant les images, en écoutant les sons et en prononçant les mots dans un micro, en écrivant les lettres et les mots sur un bloc-notes, sur un écran tactile ou sur une tablette PC. Le programme cherche aussi à faire fructifier les compétences locales afin d'augmenter la productivité individuelle et de faire ainsi progresser le développement.

1. Créer des programmes d'éducation et de formation pour les jeunes de la tranche d'âge 10-14 ans pour lesquels les besoins ont été identifiés mais il n'y a pas d'offre (entretien avec l'UNICEF). Les CEBNF et les CPAF du Burkina Faso, ainsi que les CEB du Mali pourraient servir de modèle à adapter aux conditions mauritaniennes.
2. Revoir les approches pédagogiques, en particulier:
 - a. Promouvoir les approches pédagogiques qui favorisent le développement des compétences quels que soient les secteurs où celles-ci sont dispensées. Ceci rejoint les questions « d'inter-sectorialité », de la certification de tous les acquis et des passerelles entre les systèmes éducatifs déployés par les différents secteurs (éducation, formation professionnelle, développement rural, la femme et l'enfant, fonction publique, etc.).
 - b. Améliorer les conditions de scolarisation/ éducation pour les groupes défavorisés qui constituent l'essentiel des populations cibles des programmes d'alphabetisation et d'éducation non-formelle (bourses, pécules, repas de journée, autres incitations).
 - c. Opérer des choix politiques difficiles mais nécessaires en matière de langues d'enseignement. Les CEB sponsorisés par HELVETAS dans 31 pays d'Afrique et d'Amérique, l'approche REFLECT de l'Unicef qui a été mise en œuvre par PAMOJA sur l'ensemble de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest, l'approche bilingue de la fondation STROMME, l'approche de la Pédagogie du Texte (PdT) sponsorisée par la coopération suisse et bien d'autres expériences en cours dans les pays limitrophes peuvent servir de modèles et être adaptés au contexte spécifique de la Mauritanie.

ENCADRÉ 4: L'APPROCHE REFLECT/PAMOJA AFRIQUE DE L'OUEST

L'approche Reflect est basée sur la création d'espaces d'apprentissages démocratiques (cercles-Reflect) où les participants font des analyses des situations qui les concernent, ensuite, agissent ensemble pour améliorer les conditions de vie au sein de leurs familles et de leurs communautés. Reflect s'adresse essentiellement aux adultes, aux jeunes vulnérables et aux marginalisés.

Du point de vue pédagogique reflect se caractérise par l'apprentissage basé sur les expériences des participants, conformément aux idées de Paulo Freire. Elle fait particulièrement attention aux droits fondamentaux des apprenants, à l'analyse du jeu de pouvoir et à l'équité genre; les thèmes sont liés aux centres d'intérêts des participants; des facilitateurs/trices locaux sont identifiés et formés; les analyses sont faites sur la base des connaissances, le savoir-faire et le savoir être locaux. Pour ce faire, des outils de la MARP sont utilisés; l'alphabetisation est basée sur les échanges, les expériences, les attentes des participants; les abécédaires ne sont pas utilisés.

La durée de la formation de formateurs / facilitateurs est de 15 jours et des recyclages périodiques sur les thèmes spécifiques sont prévus.

L'autonomisation (empowerment) des participants et la participation communautaire sont au centre de Reflect..

ENCADRÉ 5:**FAIRE TOMBER LES BARRIÈRES : ABORDER LE HANDICAP GRÂCE À L'APPROCHE REFLECT DU BANGLADESH**

Ce programme a été mis au point après un travail de recherche intitulé *Reflect and Disability: Break the Barriers* (Reflect et handicap : faire tomber les barrières) mené en 2005 en coopération avec les organisations partenaires locales. Cette étude a non seulement révélé que les besoins spécifiques et les problèmes des personnes handicapées étaient généralement ignorés dans le programme de développement national, mais que le bien-être des handicapés était souvent traité comme une question relevant de l'aide sociale plutôt que d'un droit humain fondamental. Le programme a aussi tenu compte du fait que les personnes handicapées n'avaient pas les moyens de défendre et revendiquer leurs droits en tant que citoyens. Peu d'efforts formels ont donc été réalisés pour répondre efficacement à leurs besoins essentiels en ce qui concerne l'accès aux services sociaux de base, notamment l'éducation, la formation et les moyens de subsistance durables. L'étude a en outre révélé que, à cause de leurs taux d'analphabétisme élevés et de leur manque de compétences professionnelles, la plupart des personnes handicapées sont obligées de vivre entièrement à la charge de leurs familles ou de mendier pour subsister.

Ce programme vise à autonomiser les personnes handicapées pour qu'elles puissent mener une vie indépendante et digne. Il se donne aussi comme objectifs de , (i) lutter contre la vulnérabilité, la pauvreté et l'exclusion/la discrimination sociale des personnes handicapées grâce à l'alphabétisation et à la formation, (ii) promouvoir l'inclusion des personnes handicapées dans la société, (iii) donner aux personnes handicapées les moyens de devenir des agents actifs du développement national et du changement social, (iv) permettre aux personnes handicapées d'identifier et de formuler leurs besoins, difficultés et opportunités spécifiques afin de s'assurer qu'ils soient pris en compte de façon adéquate et (v) faire prendre conscience aux personnes handicapées de leurs droits humains fondamentaux.

AXE 3 : valorisation du capital humain afin de susciter une meilleure adhésion des bénéficiaires

1. Améliorer les incitations économiques (A.G.R) et sociales (spirituel).
2. Combiner l'enseignement avec d'autres intrants en dehors de l'éducation tels que les soins de santé.
3. Appuyer les parents à travers les 'universités populaires' et la création de 'cellules d'éducation non formelle' rattachées aux écoles formelles dans les régions où sévissent encore l'analphabétisme et la déscolarisation.
4. Renforcer le lien entre l'enseignement supérieur qui forme les cadres et réfléchit sur les programmes d'alphabétisation d'un côté et, de l'autre, l'éducation de base qui met en œuvre.

ENCADRÉ 6**L'APPROCHE TYLAY/CORADE**

C'est une approche inspirée du bilan de compétences qui a deux significations qui traduisent deux valeurs fortes : i) *Tilae* : « **Coûte que coûte** ». On ne développe pas, on se développe (Ky ZERBO). Chaque personne dispose en elle du potentiel nécessaire pour se réaliser, à l'image de la plante qui reçoit eau et engrais du jardinier mais grandit de l'intérieur, en élaborant sa propre sève.

ii) *TYLAY* : « S'adosser les uns aux autres pour se mettre debout et, ensemble, s'épanouir ». L'autonomie de l'individu au service du développement de sa communauté. Cette approche s'intéresse aux femmes, hommes, jeunes, moins jeunes, lettrés, non lettrés. Ces secteurs d'activités sont fonction des enjeux poursuivis.

L'approche vise à accompagner des personnes à explorer (re)découvrir leur potentiel et à prendre de l'élan, rebondir pour transformer leur propre vie et leur environnement. C'est une approche transversale capable de s'arrimer à divers enjeux de développement. Pédagogiquement, elle met le focus sur la personne, dans une dynamique de groupe ; c'est une approche « impliquante » en ce sens que chaque individu travaille sur les matériaux de sa propre vie ; la mise en avant du participant, responsable de son parcours de formation et partie prenante du parcours des autres participants ; la formation est assurée par des facilitateurs endogènes dans les langues du terroir ; le facilitateur est un accompagnateur et non un formateur, il a une « posture de coach » ; un accompagnement de proximité qui accorde de l'attention à chaque participant ; c'est une approche interactive : échanges, regards croisés, feed-back entre pairs ; l'implication des familles à une étape du processus d'accompagnement ; des outils constitués de supports illustrés qui utilisent la symbolique dans l'expression des idées.

L'accompagnement se déroule en trois temps, sur une période de 3 semaines à 1 mois : bilan personnel, bilan des activités, plan de développement personnel. C'est une approche transversale qui aide à l'affirmation de soi dans tous les domaines de la vie, personnalité, engagement social et citoyenne, professionnel, les relations de genre.

AXE 4 : Promotion de l'apport de l'enseignement originel à la lutte contre l'analphabétisme

1. Améliorer l'enseignement et l'éducation au niveau des centres et foyers de l'enseignement originel, en renforçant les capacités des encadreurs dans les domaines où ils présentent des lacunes sérieuses (arithmétique, sciences de la vie, santé primaire). Ce renforcement des capacités des formateurs contribuerait, par ricochet, à l'amélioration du niveau des apprenants dans les centres et foyers coraniques. Une étude récente a dégagé 'une tendance favorable à l'introduction de nouvelles disciplines telles que les maths, l'informatique et les langues étrangères dans les curricula des mahadras pourvu qu'un minimum de précautions soit pris pour ne pas heurter les sensibilités (59,7% de la population interrogée) (27)
2. Utiliser de manière plus efficiente l'enseignement originel et ses infrastructures disséminées à travers le pays. Ainsi, on accroît l'adaptation (pertinence) aux réalités mauritaniennes donc les chances de succès. En effet, « tous (les mauritaniens) sont formés d'abord dans l'enseignement originel. Certains restent d'autres vont dans le formel. Mais tous commencent avec nous » (Ministre(28) de l'enseignement originel).
3. Opérationnaliser les passerelles entre l'enseignement originel et l'enseignement formel par la définition d'un cadre réglementaire et de pré requis. Une étude a été conduite en 2009 à ce sujet mais n'a pas été mise en œuvre (29) .

27. Moustapha Ahmed, L'enseignement traditionnel en Mauritanie : rôle éducatif et perspectives d'évolution, thèse de doctorat, Paris III, 2012, P. 307

28. Interview du 18 03 2014 avec le Ministre chargé de la lutte contre l'analphabétisme, de l'orientation islamique et de l'enseignement originel

29. CHEIKH Mohamed Vall, Etude sur l'opérationnalisation des passerelles entre l'enseignement originel et l'enseignement formel en Mauritanie, UNESCO/DPEF, 2009

AXE 5 : Amélioration de l'offre et la qualité éducative et promouvoir la rétention au fondamental

1. Améliorer la rétention dans le formel notamment au primaire et au collège pour assécher le robinet des déperditions scolaires qui se retrouvent dans le non formel.
2. Renforcer les capacités de gestion des programmes Alpha des maîtres: au-delà de la formation des maitres pour une meilleure transmission du savoir, ce qu'ils savent à peu près faire déjà, il faut renforcer leurs capacités dans le suivi pédagogique, l'évaluation des acquis, et autres domaines liés à la gestion.
3. Renforcer les capacités de planification des chargés de programme au niveau des structures de décision (MEN, MEO, etc.).
4. Créer des zones d'éducation prioritaire –ZEP- dans les wilayas où sévissent encore l'analphabétisme et de forts taux d'abandon scolaire.

AXE 6 : Conception et mise en œuvre d'une politique de communication en appui à la SNEA

1. Développer un plaidoyer aux plus hauts niveaux possibles en mettant en exergue l'importance de l'alphabétisation pour le développement social et économique du pays et pour la paix dans la région.
 2. Organiser une sensibilisation systémique vers le grand public en insistant sur le lien entre analphabétisme et indigence, alphabétisme et épanouissement économique;
 3. Accroître la visibilité, notamment en ce qui concerne 'la partie non formelle de la formation professionnelle' (Saghina). Il faut améliorer l'image de l'AENF, en renforçant, entre autres, la qualité de l'éducation et de la formation dispensées dans les programmes, avec à l'idée, que la question de qualité se reflète toujours sur l'image, la crédibilité et la 'bancabilité' des initiatives.
- Les recommandations ont été traduites sous forme d'activités et d'actions avec le budget y afférant, comme indiqué dans le plan d'action ci-joint à cette stratégie.

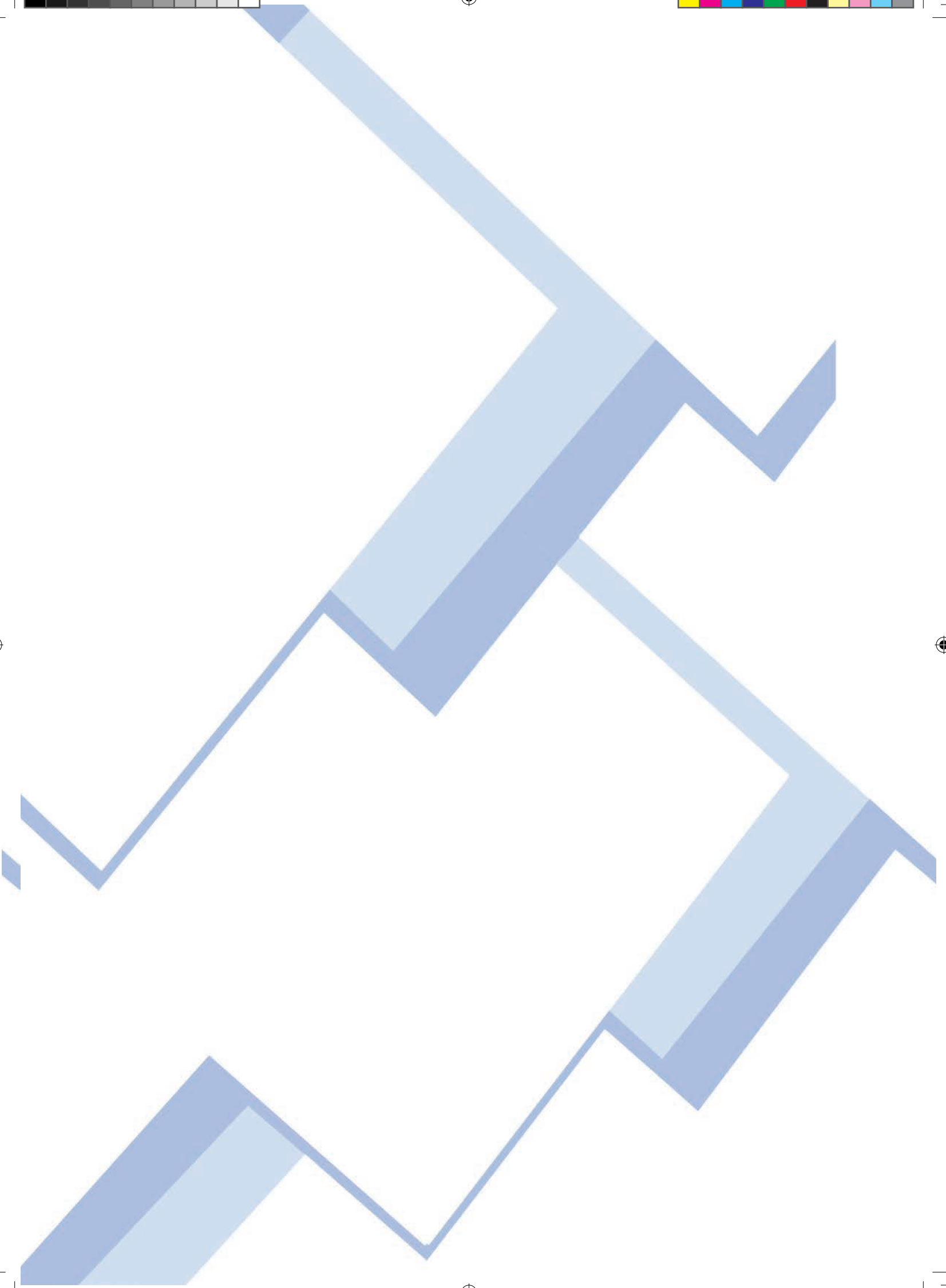
IX. BIBLIOGRAPHIE

Principaux documents consultés :

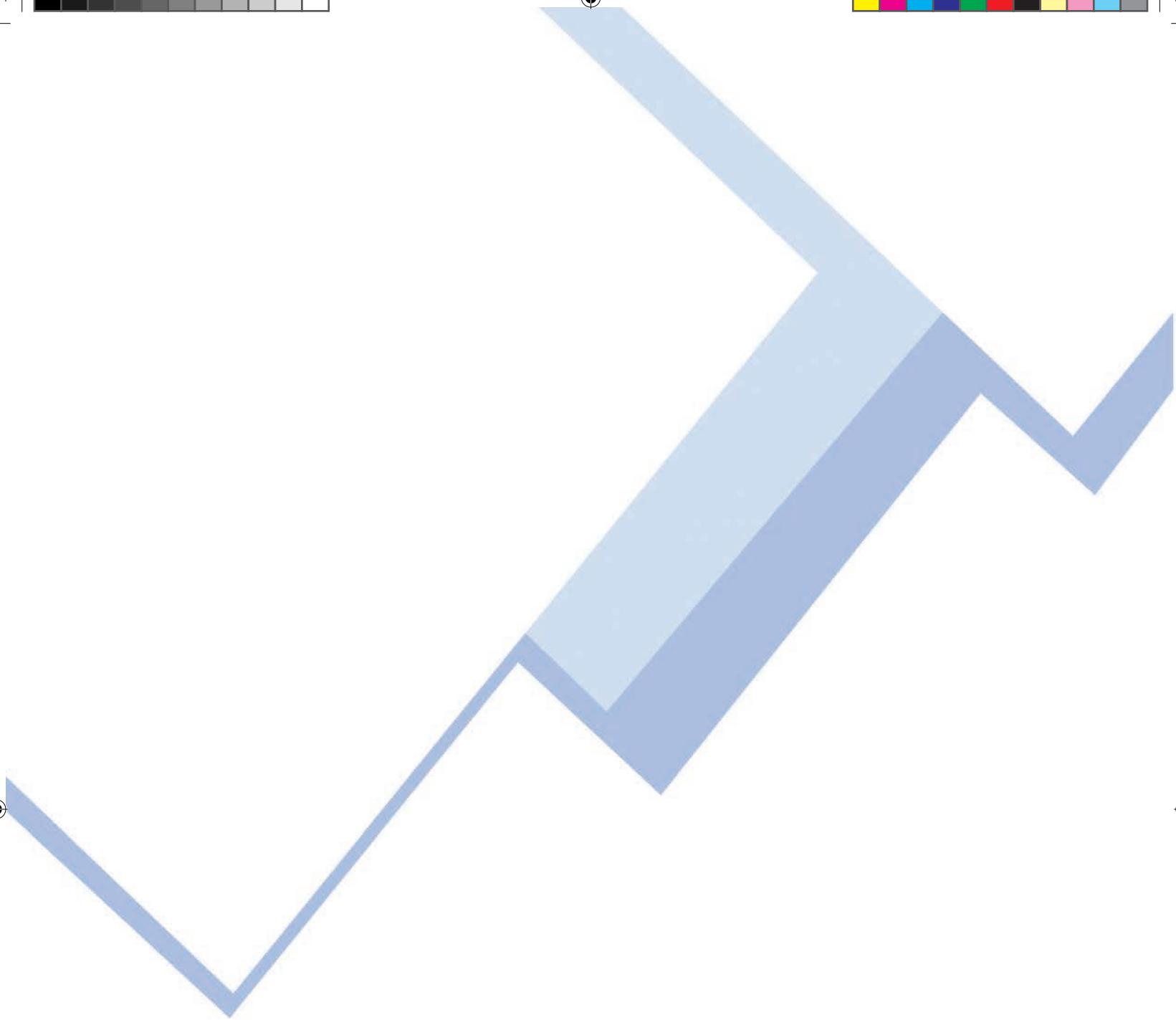
- SNEA.
- Rapport de l'enquête de référence sur l'analphabétisme en Mauritanie (ERAM) de 2008.
- Evaluation des programmes d'alphabétisation de 2012, livrable I.
- Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP), Volume II: Plan d'action 2011 – 2015.
- Copie du volet alphabétisation du programme d'alphabétisation et d'apprentissage de mé tiers (PALAM).
- Fiche technique du CapEFA 2012-2013.
- Rapport quinquennal du FNUAP.
- Documents statistiques du RGPH, de l'EPCV et de MICS.
- Les outils pédagogiques élaborés dans le cadre du programme.
- Etude sur l'opérationnalisation des passerelles entre l'enseignement originel et l'enseignement formel, 2009.
- Evaluation à mi-parcours du programme CapEFA en Mauritanie, janvier 2013.
- L'enseignement traditionnel en Mauritanie : rôle éducatif et perspectives d'évolution, 2012.

PRINCIPALES PERSONNES INTERVIEWÉES:

- Son Excellence Ahmed Ould Ehel Daoud, Ministre des Affaires islamiques et de l'Enseignement originel ;
- Son Excellence Ahmed ould Mohamed Emine (Neini), Ministre des Affaires islamiques et de l'Enseignement originel ;
- Son Excellence Ba Osmane, Ministre de l'Education Nationale ;
- Son Excellence El Bekaye ould Abdel Malick, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
- Son Excellence Ismail ould Bodde ould Cheilh Sidiya, Ministre de l'Emploi, de la Formation professionnelle, des Technologies, de l'Information et de la Communication ;
- Francisco Sancho LOPEZ, Coordinateur Général de la Coopération Espagnole en Mauritanie;
- José Gabriel Vitoria LEVY, Représentant Résident Adjoint/programme (PNUD) ;
- Représentant par intérim UNICEF Nouakchott/Mauritanie ;
- Dr Ouedraogo, Représentant du FNUAP ;
- Paul Jatho, Représentant par intérim du HCDH .
- Khadijetou M. Mohamed El Mamy: (khdpsc@yahoo.fr) Membre du Comité de pilotage ;
- Med El Moctar Ould Mohamed Membre du Comité de pilotage ;
- Mohamed O/Salek: (salleckmohamed@yahoo.fr) Membre du Comité de pilotage ;
- Mariem Mint Bekrine : (becrinemariam@yahoo.fr) Membre du Comité de pilotage ;
- M. Toinsi ould Elmoctar Membre du Comité de pilotage et Directeur des projets Education-Formation ;
- Sidi Ould Boïlil FSF/FORSE : (sidiould@gmail.com) Responsable ONG ;
- Rabya Mint Abdi : VDLCP (vdipcrabya@yahoo.fr) Responsable ONG ;
- Zeinabou Abdoul : Silatou Rahim (silatou@yahoo.fr) Responsable ONG ;
- Fatimetou M. Cheikh : AMBSEM (fatimamy@yahoo.fr) Responsable ONG.







CapEFA Donors 2014-2015



REPUBLIC OF AZERBAIJAN
MINISTRY OF FOREIGN AFFAIRS



MINISTRY FOR FOREIGN
AFFAIRS OF FINLAND



NORWEGIAN MINISTRY
OF FOREIGN AFFAIRS

